

INSCRIPTIONS DES ENFANTS **NÉS EN 2017** **(rentrée de septembre 2020)**

Merci de joindre votre Mairie et de leur envoyer/amener les documents suivants:

- Une copie du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- le certificat de scolarisation complété qui vous sera envoyé par la Mairie ;
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. (photocopie du carnet de santé)

Au vu du contexte de confinement, nous vous demandons d'effectuer vos démarches à distance dans la mesure du possible.

Le directeur de l'école organisera un entretien téléphonique ou présentiel en fonction de l'évolution de la situation pour finaliser l'inscription.

ATTENTION VOUS DEVEZ EFFECTUER VOS DEMARCHES EN MAI POUR QUE LES EFFECTIFS DES ECOLES DU SIVOS SOIENT ETABLIS RAPIDEMENT (carte scolaire)